

**Contre la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche  
Pour l'amélioration des conditions de travail  
et d'études de toutes et tous,  
rassemblons-nous le 7 novembre 2016 !**

---

***Une nouvelle rentrée universitaire sous le signe de l'austérité***

Depuis 2009, le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche, (ESR), a baissé de 850 millions en euros constants, (cf. Cour des Comptes), alors même que le nombre d'étudiant-e-s n'a cessé d'augmenter (+ 260 000 depuis 2009). La politique budgétaire d'austérité du gouvernement aggrave ainsi largement une situation déjà préoccupante. La précarité explose dans l'ESR et les réformes mises en place depuis quelques années déjà détruisent nos conditions de travail et mettent en danger le service public d'ESR.

***Des politiques récurrentes contre l'enseignement supérieur et la recherche publique***

Notre situation découle en effet des politiques d'austérité et des réformes mises en œuvre depuis la fin des années 1990 : loi Pacte pour la recherche (2006), loi LRU (loi relative aux libertés et responsabilités des universités, 2007) qui a rendu les établissements d'ESR financièrement autonomes et leur a transféré la gestion de la masse salariale, loi pour l'enseignement supérieur et la recherche (2013), qui a accentué la logique de la mise en concurrence en imposant le regroupement des universités, des grands établissements, des écoles au sein des COMUE (Communauté d'Universités et d'Établissements). Ces réformes reposent toutes sur une transformation fondamentale dans la manière de financer l'enseignement supérieur et la recherche : le développement des financements par des appels à projets (ANR, Europe, régions, associations caritatives, Programme Investissement d'Avenir) au détriment des crédits récurrents, ce qui met en concurrence les établissements, les laboratoires et les services et favorise le développement de la précarité.

***La précarité est-elle la seule perspective pour les plus jeunes ?***

Pour faire baisser la masse salariale, on remplace des postes de fonctionnaires par des contractuels ou des vacataires (qui coûtent bien moins cher) : les précaires - désormais de l'ordre de 40% chez les personnels BIATSS, 30% chez les personnels enseignants dans les établissements d'ESR et 21,4% dans les organismes de recherche (40% à l'Inserm) - sont alors une simple variable d'ajustement. La conséquence est la paupérisation de nombreux personnels et notamment les moins qualifiés mais aussi les jeunes chercheurs, ingénieurs et techniciens non titulaires, devenus quasi invisibles. Les regroupements et fusions d'établissements au sein des ComUE hors d'échelle rassemblant plusieurs milliers de personnels et des dizaines de milliers d'étudiants, vont encore accentuer cette précarisation généralisée des personnels, premières victimes des baisses salariales et des baisses de budget, le recul de la réussite étudiante et le développement des emplois précaires.

## ***Une dégradation insupportable de nos conditions de travail et d'études***

En plus de remettre en cause les statuts de la fonction publique, qui donnent des garanties aux salarié-e-s face à l'emprise de l'employeur et qui garantissent l'accès à un service public de qualité à toutes et tous, la précarité a des conséquences importantes sur la santé des travailleur-ses de l'ESR. Les maladies professionnelles, telles que stress, *burn out*, etc., se développent partout à cause d'un manque criant de personnels administratifs, techniques, chercheurs et enseignants. L'autonomie des établissements, l'austérité imposée et la possibilité de moduler les services des personnels qui anticipaient dans l'ESR l'inversion de la hiérarchie des normes introduite par la loi Travail que des millions de travailleurs ont combattue pendant plusieurs mois, a contribué à dégrader considérablement les conditions de travail de tous les personnels et des contractuels en particulier.

Si les personnels subissent le contrecoup de ces réformes et le manque de moyens, les étudiant-e-s sont également en première ligne. Salles surchargées, absence de suivi à cause d'un manque de personnel, mettent en péril l'avenir des étudiants et les missions de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'augmentation conséquente du nombre de bacheliers rend nécessaire une politique ambitieuse pour les accueillir et réussir leurs études dans les filières de leur choix.

Le Gouvernement a annoncé une augmentation de 850 millions d'€ du budget de l'ESR pour 2017. Cette augmentation qui fait suite à la mobilisation du milieu notamment en mai dernier lors de l'annonce de coupures sur le budget de l'ESR, est loin d'être au niveau des enjeux. Cela permettra tout juste d'accueillir les 45 000 étudiant-e-s en plus de la rentrée. Il faut enfin un vrai investissement de l'Etat dans l'ESR, suffisamment significatif pour qu'on puisse résoudre la précarité et assurer sur l'ensemble du territoire une formation de qualité pour toutes et tous, meilleur gage d'un enseignement supérieur et d'une recherche de haut niveau.

### **Pour exiger :**

- **une réelle augmentation du financement public de l'Enseignement supérieur et de la recherche : +3,5 milliards d'euros/an pendant 10 ans pour atteindre l'objectif de 1% du PIB pour la recherche publique et 2% du PIB pour l'enseignement supérieur,**
- **un plan d'investissement concret vers les premiers cycles pour assurer la réussite de tou-te-s les étudiant-e-s**
- **la fin de la politique de précarisation et la mise en place d'un plan de titularisation de tou-te-s les contractuel-le-s et vacataires de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche travaillant sur des fonctions pérennes.**
- **un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, personnels techniques, de bibliothèque et administratifs à hauteur de 6 000 créations d'emplois/an pendant 10 ans.**

---

**Retrouvons-nous toutes et tous ensemble, personnels précaires ou titulaires et étudiant-e-s, pour se rassembler devant l'Assemblée Nationale le 7 novembre à Paris (débat sur le budget).**

**Rendez-vous à 16h à l'intersection de la rue de l'université et de l'esplanade des invalides (rue de Constantine) !**

**Metro Invalides (RER C, lignes 8 et 13)**

---